

ALAIN BLANC

*Sens et étymologie: sur les mots grecs χρεών et εἴλωτες,
et sur une forme euripidéenne retrouvée,
διχαστήρ ου διχαστής (Ion, 1156)*

ABSTRACT: *Meaning and etymology: on Greek χρεών and εἴλωτες, and on a rediscovered Euripidian form, διχαστήρ or διχαστής (Ion, 1156).* We examine three difficult cases where semantics, etymology and text establishment are implicated and where thorough analysis in one of these specialities helps to progress in the others. First, we show that semantics is opposed to the reading χρεών in the Hippocratic oath. In fact, we must recognize another word, χρεών, cf. χρή. For the second word, the name for hilots, what is meant is clear, but the etymology is not established. The studies on the archaic structure of Greek perfect lead us to bring forward an explanation: the word εἴλωτες goes back to an old perfect participle with zero vocalism, without the κ-affix. Last of all, it happens sometimes that a word has been corrupted in the manuscript tradition (Eur. *Ion*, 1156 †διχήρης). If context is enough explicit, so that the word's sense is clear, to-day linguistic science allows to bring forward a restoration based not upon one's intuition, but on language's great morphological processes (διχαστήρ or διχαστής). Combining these various approaches will lead us to progress in the field of lexicography and etymology of the vocabulary in the ancient languages.

KEYWORDS: Semantics, etymology, text establishment, hilots, Euripides' *Ion*.

Lorsqu'on s'intéresse à l'étymologie des mots d'une langue, il est absolument essentiel de déterminer le sens précis des mots, car ce sens précis va permettre ou bien d'établir un rapprochement avec des mots apparentés, ou bien de constater une différence, qui indique *a priori* une origine différente. Il est essentiel aussi de déterminer la structure morphologique précise des termes étudiés, c'est-à-dire de reconstituer les processus dérivationnels ou compositionnels qui les ont fait créer tels qu'ils sont.

La forme qui est au centre de cet article est un hapax d'une tragédie d'Euripide transmis comme διχήρης (Eur., *Ion*, 1156). On va voir ci-dessous que le sens est clairement établi grâce au contexte, mais que cette forme, telle qu'elle est livrée par

les manuscrits, ne peut absolument pas s'expliquer par les processus dérivationnels et compositionnels qui ont fourni les mots grecs en ὄρηης. On se demandera quelle attitude doit adopter le linguiste qui est confronté à un cas de ce genre et on verra que c'est la considération du vrai sens du mot (sens en contexte, sens par rapport aux mots apparentés et par rapport à la syntaxe) qui permet de trouver une solution.

Auparavant, pour illustrer l'idée essentielle, mais trop souvent perdue de vue, que c'est la détermination du vrai sens qui permet de rechercher l'origine d'un mot sur des bases saines, on mentionnera, pour montrer la méthode employée, deux cas que nous venons d'étudier ailleurs. On s'interrogera sur le sens de la forme qui est transmise comme χρεῶν dans le *Serment hippocratique* et on verra que si on accepte cette leçon, on est contraint de supposer (pour cette seule forme!) une évolution de sens très importante qui créerait, en synchronie, deux signifiés très différents, et même antinomiques, pour un seul signifiant. Le sens réel du passage permet en fait de faire l'économie de ces aberrations sémantiques. On considérera aussi le problème étymologique posé par le nom des Hilotes/hilotes, ces populations de Messénie et de Laconie qui avaient un statut très proche de celui des esclaves. Le sens étymologique de 'prisonniers de guerre' conviendrait très bien, mais les modalités du processus dérivationnel ou compositionnel qui a fourni ce mot n'ont jamais pu être exposées de façon claire et convaincante. Si l'on croit avoir dégagé le vrai sens, la linguistique diachronique doit aussi permettre de dégager l'ancien processus dérivationnel, mais il faut pour cela considérer non les structures contemporaines de l'emploi du mot (v^e siècle *a.C.*), mais celles, nettement antérieures, de sa création. C'est ce que l'on fera. Les conclusions tirées – nécessité de savoir exactement de quel sens on part, et nécessité de savoir exactement quel processus morphologique a été mis en œuvre – permettront d'approfondir la réflexion sur la forme transmise comme διχῆρης et de se demander si son sens a été établi de façon correcte et si l'on peut dégager le processus morphologique selon lequel elle a été créée¹.

1. χρεῶν ou χρεῶν?

Dans l'Antiquité, on attribuait au célèbre médecin Hippocrate, qui est né en 460 avant Jésus-Christ, une soixantaine de traités, et parmi eux, il y a le *Serment hippocratique*, c'est-à-dire un bref écrit d'une trentaine de lignes. Ce serment était

1. Les idées contenues dans cet article ont fait l'objet d'une communication à la séance du Sodalizio Glottologico Milanese le 1^{er} avril 2019, sous le titre *Le "vrai sens", l'étymologie et l'interprétation des textes : sur les mots grecs χρεῶν, εἰλωτες et ἰδιχῆρης*. J'ai eu le plaisir d'exposer ces recherches devant un public très friand de linguistique et de philologie anciennes et je tiens à remercier très vivement la Présidente du Sodalizio, M^{me} Maria Patrizia Bologna, ainsi que les collègues avec qui j'ai eu le plaisir de discuter, pendant la communication ou après, M^{me} Laura Biondi et MM. Andrea Scala et Francesco Dedè. Mes remerciements vont aussi aux deux relecteurs anonymes qui m'ont mis sur la voie de plusieurs améliorations, et à ma collègue Sylvie Hancil qui a bien voulu, encore une fois, traduire le résumé en anglais. – Je reste naturellement responsable de toutes les erreurs qui peuvent subsister dans cet article, et cela à quelque niveau que ce soit.

prononcé par les jeunes qui venaient dans les familles de médecins pour apprendre la médecine et l'exercer. Il est encore prononcé aujourd'hui, avec quelques modifications. Nous reproduisons ci-dessous le début du premier chapitre de l'édition récente due à Jacques Jouanna (2018: 2-3):

1a. Ὀμνῶ Ἀπόλλωνα ἰητρὸν καὶ Ἀσκληπιὸν καὶ Ὑγίαν καὶ Πανάκειαν καὶ θεοὺς πάντας τε καὶ πάσας, ἴστορας ποιούμενος, ἐπιτελέα ποιήσῃν κατὰ δύναμιν καὶ κρίσιν ἐμὴν ὄρκον τόνδε καὶ ξυγγραφὴν τήνδε · 1b. ἠγήσασθαί τε τὸν διδάξαντά με τὴν τέχνην ταύτην ἴσα γενέτησιν ἐμοῖσι καὶ βίου κοινώσασθαι καὶ χρεῶν χρηῖζοντι μετάδοσιν ποιήσασθαι · καὶ γένος τὸ ἐξ αὐτέου ἀδελφοῖς ἴσον ἐπικρινεῖν ἄρρεσι...

1a. Je jure par Apollon médecin, par Asclépios, par Hygie et Panacée, et par tous les dieux et toutes les déesses, les prenant à témoin, d'exécuter, selon ma capacité et mon jugement, ce serment et ce contrat ; 1b. (Je jure) de considérer d'abord mon maître en cet art à l'égal de mes propres parents ; de mettre à sa disposition des subsides et, s'il est dans le besoin, de lui transmettre une part de mes biens ; de considérer sa descendance mâle à l'égal de mes frères... (traduction de Jouanna 2018: 2-3)

En 1b., le jeune médecin jure de mettre à la disposition de celui qui lui enseigne la médecine des subsides (βίου κοινώσασθαι), et le *Serment* dit encore : καὶ χρεῶν χρηῖζοντι μετάδοσιν ποιήσασθαι. J. Jouanna traduit par : 'et, s'il est dans le besoin, de lui transmettre une part de mes biens'. Le mot ionien χρέος, χρέους n., att. χρέως, a normalement le sens de 'argent dû' ou 'objet dû', 'dette', mais ici, on considère traditionnellement que le sens serait 'fortune personnelle, argent, biens personnels', comme τὰ χρήματα ('biens, richesses'). C'est la doctrine du Liddell-Scott-Jones, de la traduction d'Hippocrate par Littré, et de Jouanna. De plus, on dit que dans les lois de Gortyne, en Crète, le mot χρέος signifierait simplement 'chose qu'on utilise, objet'². Mais il est très étrange qu'à la même époque un mot ait des sens aussi différents. Il faut donc examiner attentivement les textes. Or dans les inscriptions crétoises, il s'agit toujours d'un objet qu'on utilise ou qu'on veut garder, alors qu'il appartient à quelqu'un d'autre. Il s'agit donc d'un 'objet dû' et on est tout près du sens attique d' 'argent dû, dette'³.

Il apparaît ainsi que le sens 'biens, richesses' du *Serment hippocratique* est totalement isolé. Il est de bonne méthode de se demander s'il a véritablement existé. Regardons le texte des manuscrits. Le *Marcianus gr.* 269 et l'*Ambrosianus gr.* 134 ont χρεῶν, mais le *Vaticanus gr.* 276 a χρέους et le *Vindobonensis med. gr.* 37 a χρείων⁴.

2. Voir en dernier lieu Genevrois 2017: 356-357. – Sur la formation de χρέος et sur l'étymologie de χρή 'il faut', cf. Le Feuvre 2017: 67, 71, 76, et Garnier 2019: 324 et 333-338.

3. Tout en déclarant « Le sens premier de χρῆος doit être 'usage à faire de quelque chose', d'où 'affaire, besogne' (Homère), d'où 'chose' [...] », Genevrois (2017: 356, avec n. 4) est obligé de constater que ce mot désigne un objet « le plus souvent dans un contexte de litige ». Ce n'est évidemment pas par hasard ; c'est une trace du sens premier ('objet dû').

4. Variantes indiquées dans l'édition de Jouanna (2018: 3) et déjà dans l'*Index Hippocraticus* (Kühn et Fleischer 1989, s.u. χρέος).

Il y a donc eu des variantes qui prouvent que le texte n'est pas assuré. Je propose donc de lire non $\chiρεῶν$ avec un accent périspomène, mais $\chiρεῶν$, participe neutre du verbe $\chiρη$ 'il faut', employé ici à l'accusatif absolu⁵, et puisque le sens de $\chiρηζω$ à l'époque classique est 'désirer', on peut traduire la seconde phrase du *Serment* de la façon suivante :

(Je jure) de considérer d'abord mon maître en cet art à l'égal de mes propres parents ; de mettre à sa disposition des subsides et, *en cas de nécessité*, s'il le désire, de lui en transmettre une part ; de considérer sa descendance mâle à l'égal de mes frères...⁶

Ainsi établi, le texte gagne une cohérence supérieure à celle qu'il avait avec la leçon $\chiρεῶν$. On peut donc accepter cette conjecture, qui consiste seulement, rappelons-le, à lire un accent aigu au lieu du circonflexe, et on doit constater que loin de signifier 'biens, richesses' ou 'utilité', le substantif $\tauὸ \chiρεός$ n'a, dans la prose classique, qu'un sens, qui est tout à fait stable : 'objet emprunté ou argent emprunté, dette'⁷. Quand on édite des textes ou quand on fait de l'étymologie, il faut toujours être très attentif au sens réel des mots et il ne faut pas poser arbitrairement des écarts de sens injustifiés⁸.

2. εἰλωτες, les Hilotes/hilotes

Les Hilotes/hilotes sont à la fois une ethnie du Péloponnèse et une classe de la société de la Laconie⁹. Ils travaillent la terre pour les Spartiates et leur condition est proche de celle des esclaves. Les Anciens ont proposé de rapprocher leur nom du substantif $\epsilon\lambdaος$ qui signifie 'étendue d'eau stagnante, marais' ou de Hélos, nom d'une bourgade de Laconie, ou encore de $\epsilon\lambdaεῖν$ 'prendre'¹⁰. On sait qu'en Grèce on devient esclave de deux façons, par endettement ou par défaite dans une guerre. Dans le premier cas, ce sont des individus isolés qui deviennent esclaves ; en cas de guerre, c'est toute une partie de la population d'une ville ou d'un pays qui est réduite en esclavage. Si les hilotes sont d'anciens esclaves, cela a été très vraisemblablement selon le second processus, à la suite d'une guerre.

5. Sur l'accusatif absolu, cf. Kühner et Gerth 1898: II, 87-90.

6. Le complément implicite de $\muεπάρδοσιν$ est $\betaίον$.

7. C'est aussi le sens constant dans les inscriptions attiques de l'époque classique et dans les inscriptions de l'époque hellénistique.

8. La version développée de cette étude est parue à l'automne 2019 (Blanc 2017 [2019]: 43-53).

9. En français, on écrit tantôt ce mot avec une majuscule, en pensant que c'est à l'origine le nom d'un *ethnos*, tantôt avec une minuscule, dans la pensée qu'il s'agit d'une dénomination de classe sociale. On écrira ci-dessous avec la minuscule.

10. Cf. Liddell-Scott-Jones: « $\epsilon\lambdaως$, $ωτος \epsilon\lambdaώτης$, ου ό: Helot, name of the Spartan serfs, derived by Hellenic. 188 J., Theopomp. Hist. 14, etc. from $\epsilon\lambdaος$, a town of Laconia, whose inhabitants were enslaved ; by others from Pass. of $*\epsilon\lambdaω$, = $\alpha\acute{\iota}πέω$, cf. EM 332, 53 ».

F. Solmsen (1901: 251) a essayé de rattacher εἴλωτες à la racine de ἀλίσκομαι. Ce verbe est souvent employé pour indiquer que des soldats sont capturés par l'ennemi. Les hilotes seraient donc étymologiquement des prisonniers de guerre¹¹. Sur le plan sémantique, ce rapprochement paraît excellent, mais il faut trouver le chaînon morphologique permettant de relier εἴλωτες à ce verbe. Solmsen a proposé *ἐ-φέλω-τ- avec la racine de ἀλίσκομαι au degré plein (φέλ...), le -ω- qui apparaît dans l'aoïste ἀλῶναι, un élargissement -τ- et, à l'initiale, une prothèse ἐ-. Après la chute du digamma, on aurait eu *ἐέλωτ-, puis *εἴλωτ-, qui aurait reçu un esprit rude par analogie de ἐλεῖν 'prendre'. Cette analyse se heurte à trois objections: 1) Ici, parler de prothèse n'explique rien ; cela contourne le problème sans le résoudre. 2) Le vocalisme de *φέλω- ne se trouve que dans cette forme et il n'y a pas de parallèle; il est donc arbitraire, il est posé *ad hoc*. 3) On ne voit pas quelle est la structure de ce mot et on n'arrive pas à trouver d'autres mots en -τ- comparables. – Cette analyse ne paraît donc pas pouvoir être retenue.

Cependant, comme la relation sémantique perceptible entre εἴλωτ- et ἀλίσκομαι paraît tout à fait réelle, il faut tenter de maintenir le rapprochement en modifiant l'analyse de Solmsen. Jean Ducat (1990: 10) a remarqué que la finale de εἴλωτες fait penser à un participe parfait, mais il n'est pas allé plus loin. Il faut donc reprendre la recherche avec méthode. Il est probable que εἴλωτες n'est pas motivé (au sens linguistique) dans la synchronie classique parce que c'est un mot archaïque, qui a été formé à date ancienne, selon une structure archaïque. S'il a une finale de parfait, il faut chercher vers le parfait archaïque. Or sa structure est bien connue. Le parfait archaïque était de structure radicale, c'est-à-dire sans kappa, et il comportait une alternance vocalique. Le singulier avait le vocalisme *o*, le pluriel et le participe le vocalisme zéro, comme le montre le parfait homérique de γίγνομαι 'naître, devenir' : Sg. 1 *ḡe-ḡonh₁-a > γέγονα, Pl. 1 *ḡe-ḡh(h₁)-men > γέγαμεν, participe *ḡe-ḡh(h₁)-wos- > γεγαώς. En attique classique et déjà chez Homère, le parfait d'ἀλίσκομαι est ἐάλωκα, qui ne peut pas expliquer εἴλωτες, mais ce parfait est récent. Il faut reconstruire le parfait ancien. La base d'ἀλίσκομαι étant *uelh₃⁻¹², on attendait au singulier *ue-úólh₃-a. La laryngale 3 s'efface devant la désinence *-a et on aurait eu *φεφολα > *ξολα. Cette forme a disparu. Au pluriel, on attendait *ue-úlh₃-men et au participe *ue-úlh₃-úós-. Une séquence */voyelle + laryngale 3 donne une sonante longue qui aboutit à -λω⁻¹³. On

11. La liaison entre *être pris à la guerre* et *devenir esclave* apparaît souvent dans les textes. Voir par exemple Thucydide, I, 103, 1 et IV, 48, 4.

12. Racine *uelh₃-, degré réduit *úlh₃-, cf. Beekes 2010, I: 70 (avec bibliographie): cf. latin *uellō* 'arracher', *uulnus*, -eris n. 'blessure', gotique *wilwan* 'voler, dérober', hittite *uallh₂-zi* 'frapper', tokharien A *wälläštär* (3^e sg.) 'mourir'. Au niveau grec, la base est φαλ-/φαλω-, cf. subjonctif thessalien φαλίσκεται (Schwyzer, *DGE*, n° 608) et participe aoriste arcadien φαλόντοις (*IG V 2*, 351, 7). L'aoïste ἐάλων repose probablement sur *úlh₃-eh₁- (Normier 1978: 133-134 et Hardarson 1993: 208). Pour le traitement du groupe *liquide voyelle + laryngale*, cf. ἔβαλον < *eg^hlh₂e/om et ἔκαμον < *ek^hlh₂e/om.

13. Cf. *úlh₂-K > τλη dans τετλη(φ)ότες (E 873) ; *d^hnh₂-K > θνη dans τεθνηώς (P 161 +) ; *k^hnh₂-K > κμη dans κεκμηώς (Ψ 232 +). De *úlh₃-K, on attend donc bien *φε-φλω-φότ-.

a donc eu au participe *φεφλω-φόh-, puis *φεφλω-φότ-. L'initiale *φεφ... aboutit à ει dans *ειλωότ- comme dans εἴρηται (< *φέ-φρη-ται), εἴλωμαι (< *φέ-φλω-μαι), etc.¹⁴, et la séquence -ωφωτ- se réduit à -ωφωτ- par amuïssement du wau, puis à -ωτ- par contraction des deux [o]¹⁵, l'esprit rude étant dû à l'analogie de toutes les formes du paradigme verbal d'άλίσκομαι. Enfin, ce vieux participe perd sa motivation et son accent remonte à l'initiale¹⁶: nominatif pluriel εἴλωτες. En laconien un [e] qui se trouve long à la suite d'un allongement compensatoire doit avoir une graphie -η-: ἡμί < *έσμι, etc. Les Ioniens et les Attiques ont appliqué au mot le traitement de leur dialecte. Il y a tout lieu de penser que les Laconiens prononçaient [hēlōtes], et les Ioniens et Attiques [hēlōtes], et c'est la forme des Ioniens et des Attiques qui s'est transmise à la postérité¹⁷.

On peut avoir l'impression que cette explication est compliquée, mais si on examine bien la morphologie et les évolutions phonétiques, on s'aperçoit que tout est absolument régulier. Il n'y a donc plus de raison, à notre avis, de douter de l'étymologie du nom des hilotes. Une reconstruction diachronique rigoureuse permet de proposer le sens originel, l'έτυμολογία: les hilotes sont bien, étymologiquement, des 'prisonniers'¹⁸.

3. Euripide, *Ion*, v. 1156: †διχήρης, *leg.* διχαστήρ ou διχαστής

Nous allons rencontrer maintenant un problème crucial qui peut se poser en philologie : les manuscrits livrent une forme qui est incompréhensible dans son contexte et qui ne peut pas s'expliquer par ce que l'on sait de la formation des mots dans une langue donnée. Que doit faire le philologue : respecter le texte transmis et déclarer le passage irrémédiablement corrompu, ou présenter une conjecture qui tienne compte de la formation des mots dans la-dite langue? On pourra évidemment trouver des arguments en faveur de l'une ou de l'autre attitude et jusqu'à une éventuelle trouvaille papyrologique qui tranche le problème, les solutions ne seront fondées que sur des vraisemblances.

Mais les vraisemblances peuvent être plus ou moins fortes. Nous voudrions étudier ici un cas où elles paraissent très fortes parce qu'on peut substituer à une forme qui

14. Cf. Lejeune 1972: 181.

15. Pour la contraction des deux voyelles que séparait un wau (*ειλωότ- > ειλωτ-), cf. attique *ηεσῶτ- > έσωτ-.

16. Loi des appellatifs de Vendryes (1904: 152), cf. λευκή 'blanche' → λευκη 'peuplier blanc', etc.

17. De même, le Conseil des Anciens de Sparte est connu à Athènes sous deux noms, le nom à phonétique dorienne γεροντία et le nom à phonétique attique γερουσία (le nom proprement laconien, γερωρία, fait difficulté).

18. La démonstration complète de cette étymologie, promise pour un volume de Mélanges, était déjà rédigée quand nous avons été invité à parler d'étymologie à Milan. Nous n'avons pas cru devoir résister au plaisir de la présenter, sous cette forme condensée, au public averti du Sodalizio Glottologico. Elle vient de paraître (Blanc 2020).

n'offre pas de sens et est totalement aberrante sur le plan morphologique un autre mot, qui a un sens satisfaisant, qui s'insère bien dans le contexte et qui est de formation limpide. Dans un cas pareil, il nous semble que le scepticisme n'est pas de mise, mais la difficulté est de faire accepter une conjecture aux autres philologues qui ne sont pas forcément sensibles aux arguments tirés de l'étude linguistique.

Aux vers 1128-1131 de la tragédie d'Euripide *Ion*, Apollon ordonne au héros, qui est en fait son fils, de faire dresser une tente dans laquelle un banquet sera offert aux Delphiens. Ion fait donc dresser une tente carrée, de cent pieds de côté, pour recevoir au festin (ἐς θοίνην, v. 1140) tout le peuple de Delphes. Comme toiture, Ion fait déployer un grand pan d'étoffe sur lequel sont brodés le Ciel et les astres, le Soleil, la Nuit, la Pléiade, Orion et l'Ourse:

Ἐνῆν δ' ὕφανται γράμμασιν τοιαῖδ' ὕφαί·	1146
Οὐρανὸς ἀθροίζων ἄστρ' ἐν αἰθέρος κύκλω·	
ἵππους μὲν ἤλαυν' ἐς τελευταίαν φλόγα	
Ἥλιος, ἐφέλικον λαμπρὸν Ἑσπέρου φάος·	
μελάμπελος δὲ Νύξ ἀσειρωτον ζυγοῖς	1150
ὄχημ' ἔπαλλεν, ἄστρα δ' ὠμάρτει θεᾶ·	
Πλειὰς μὲν ἦει μεσοπόρου δι' αἰθέρος	
ὃ τε ξιφήρης Ὠρίων, ὕπερθε δὲ	
Ἄρκτος στρέφουσ' οὐραῖα χρυσήρη πόλῳ·	
κύκλος δὲ πανσέληνος ἠκόντιζ' ἄνω	1155
μηγὸς διχήρης, Ὑάδες τε, ναυτίλοις	
σαφέστατον σῆμειον, ἦ τε φωσφόρος	
Ἔως διώκουσ' ἄστρα. Τοίχοισιν δ' ἔπι	
ἤμπισχεν ἄλλα βαρβάρων ὑφάσματα [...] ¹⁹ .	

On y voyait brodées dans le tissu ces figures: Ouranos assemblant les astres dans le cercle du ciel ; Hélios dirigeait ses chevaux vers les derniers rayons de la flamme du jour et traînait à sa suite l'étoile brillante d'Hespéros ; la Nuit au noir péplos poussait son char privé de coursiers de volée et un cortège d'étoiles la suivait ; la Pléiade s'avancait au milieu du ciel, ainsi qu'Orion qui porte l'épée, et au-dessus l'Ourse qui par sa queue d'or tourne autour du pôle²⁰. Le disque de la lune en son plein, qui divise le mois en deux, dardait ses rayons bien haut, ainsi que les Hyades, qui sont pour les marins le signe le plus net, et celle qui apporte la lumière, l'Aurore qui fait fuir les étoiles. Et sur les parois, il déploya d'autres étoffes venues de pays barbares [...]²¹.

19. Notes critiques. – v. 1154: le manuscrit L porte χρυσήρη, qui est donc un neutre pluriel qui se rapporte à (τὰ) οὐραῖα 'queue'. Certains éditeurs adoptent la conjecture d'Henri Estienne, χρυσήρει, qui se rapporte alors à πόλῳ. – v. 1156: pas de variante ni de conjecture.

20. Ou: 'qui tourne sa queue vers le pôle doré', si on adopte la conjecture χρυσήρει (cf. note précédente).

21. Traduction qui puise chez Grégoire (1923: 229-230), Delcourt-Curvers (1962: 676) et Berguin & Duclos (1966, IV: 88) les éléments qui ont paru chaque fois les plus proches du texte grec.

Aux vers 1155-1156, Euripide décrit la pleine lune. Il emploie κύκλος... πανσέληνος pour indiquer que le cercle est parfait et très lumineux, puis il ajoute le groupe apposé μηνός διχήρης²². On sait que le mois lunaire commence chez les Grecs à la nouvelle lune (νουμηνία); quatorze jours plus tard, c'est la pleine lune, qui marque donc la moitié du mois lunaire (une lunaison = vingt-huit jours). L'expression κύκλος ... πανσέληνος ... μηνός διχ[...], signifie donc littéralement 'le disque totalement lumineux, diviseur du mois'. Ce qui est lu διχήρης est apparemment le nominatif singulier d'un composé en -ης, -ης, -ης²³ et μηνός est le génitif du nom μείς/μήν 'mois'.

Mais comment est formé le mot διχήρης? D'après son aspect extérieur, cet adjectif semble composé de l'adverbe δίχα 'en deux, à part de' (Hom., ion.-att., etc.)²⁴ et du second membre de composé ὅηρης. Il faut vérifier si c'est vrai. Le second membre ὅηρης a trois origines : il peut être en relation avec ἀραρίσκω, avec ἐρέσσω ou avec ἀείρω. Examinons ces trois directions.

1) Les composés qui se relient à ἀραρίσκω (**h₂er-*) 'adapter' signifient 'pourvu de, garni de'²⁵, comme hom. χαλκήρης 'garni de bronze' et, dans le texte d'Euripide, ξιφήρης 'pourvu d'une épée' (*Ion*, v. 1153) et χρυσήρης 'garni d'or' (*Ion*, v. 1154). Διχήρης fait difficulté. En effet, cette forme ne peut pas signifier 'garni de deux' car δίχα ne signifie pas 'deux', mais 'en deux'.

2) Les composés qui se relient à ἐρέσσω (**h₂er-*) 'ramer', transitivement 'mouvoir à la rame', signifient 'mû par, propulsé par'²⁶. La forme διχήρης n'a rien à voir avec eux.

3) Enfin, l'adjectif ἀντήρης 'qui s'oppose à' correspond au verbe ἀνταίρω/ἀνταίρω 's'opposer à'²⁷. Encore une fois, διχήρης est totalement différent.

La forme διχήρης est donc totalement inexplicable. Elle ne ressemble à aucun composé en ὅηρης, et elle a un complément au génitif, alors que les composés en ὅηρης liés à ἀραρίσκω ou à ἐρέσσω n'ont jamais de complément. Malgré cela, cette forme n'a jamais été contestée. On peut pourtant formuler à son encontre plusieurs objections : (a) Elle est inconnue de la lexicographie antique et c'est la leçon d'un seul manuscrit. (b) Sa structure est tout à fait énigmatique puisque la combinaison de l'adverbe δίχα et de l'un des trois seconds membres mentionnés ci-dessus ne fournit pas de sens. (c) Sa construction dans le texte d'Euripide est inexplicable. La présence d'un complément est normale pour des adjectifs qui veulent dire 'plein de'²⁸ ou pour

22. Leçon du manuscrit L, qui apparaît comme un témoin unique si on considère que P est un apographe.

23. διχήρης: (hapax) 'dividing in twain' ..., of the moon, Eur. *Ion*, 1156 (LSJ) ; διχήρης 'qui marque la division (du mois) en deux parties' (δίχα, *ἄρω) (Bailly) ; enregistré sous ὅηρης d'ἀραρίσκω chez Buck-Petersen (1945: 729).

24. Cf. Chantraine, *DELG*, s.u. δίς.

25. Cf. Blanc 2018: 509-513.

26. Cf. Blanc 2018: 448-453.

27. Voir *DELG*, s.u. ὅηρης et *DELG Suppl.*, s.u. ἀντήρης.

28. Voir Kühner-Gerth 1898: 354, et Blanc 2018: 361-362.

des composés qui sont en fait des adjectifs déverbaux tirés de verbes préfixés comme ἔλλιπής ‘qui manque de’, ἐπιδευής ‘qui a besoin de’, μεταπρεπής ‘qui se remarque parmi’, etc.²⁹, mais ici on ne voit pas comment une forme en ὀήρης pourrait régir le génitif μηνός. (d) À cela s’ajoute que d’ordinaire le second membre ὀήρης a la valeur passive ou intransitive : passive pour ὀήρης ‘pourvu de’ (qui se relie à ἀρ- de ἀραρίσκω) et pour ὀήρης ‘mû, propulsé’ (qui se relie à ἐρ- de ἐρέσσω), intransitive pour ὀήρης ‘qui s’élève’ (qui se relie à ἀείρω)³⁰. Le sens actif ‘qui divise (le mois)’ est isolé et éveille la méfiance.

La formation des mots chez un poète comme Euripide est très bien connue, du moins pour ce qui est des adjectifs sigmatiques. Si la forme hapax διχήρης est inexplicable, elle risque fort de résulter d’une corruption du manuscrit, et il est alors du devoir du philologue d’essayer de trouver quelle était la forme avant corruption : il faut essayer de retrouver ce qu’a écrit Euripide lui-même.

Il faut donc chercher une conjecture qui donne un sens tout à fait satisfaisant dans le contexte et qui fasse appel à un mot de formation normale. Est-ce possible ou est-ce folle témérité? En faveur de la possibilité d’une solution vraisemblable, il faut faire valoir que l’on a la chance de disposer d’un contexte clair (a), de la forme métrique stable qu’est le trimètre iambique (b) et d’un arrière-plan culturel bien connu (c) :

(a) Le contexte est clair. Les vers 1155-1158 contiennent trois entités pourvues chacune d’une épithète : κύκλος ... πανσέληνος (‘le disque de la lune en son plein’) a pour épithète μηνός †διχήρης ; Ὑάδες (‘les Hyades’) a pour épithète σαφέστατον σῆμιον (‘le signe le plus net’) et Ἐως (‘l’Aurore’) est qualifiée par φωσφόρος ... διώκουσ’ ἄστρα (‘celle qui apporte la lumière, ... qui fait fuir les étoiles’). Il faut donc chercher à la place de †διχήρης une épithète comparable *mutatis mutandis* aux épithètes σαφέστατον σῆμιον et φωσφόρος ... διώκουσ’ ἄστρα.

(b) Grâce à la forme métrique on sait que cette épithète avait le même schéma prosodique que διχήρης. On doit donc chercher un mot de schéma brève - longue - longue. La brève est en effet obligatoire à cette place du trimètre ; elle ne peut pas être remplacée par une longue ou par deux brèves.

(c) Sur le plan culturel, on sait – comme on vient de le dire plus haut – que le mois commence chez les Grecs de l’Antiquité le jour de la nouvelle lune. Au bout de quatorze jours c’est la pleine lune, qui se trouve coïncider avec la moitié du mois lunaire. Cette constatation s’est traduite dans le vocabulaire par la création du composé adjectif διχόμενος ‘du milieu du mois’, employé comme épithète de la lune pour indiquer, précisément, qu’il s’agit de la pleine lune³¹, et par la création du dérivé en -ιδ- διχόμενις, -ιδος ‘qui partage le mois en deux parties égales’, toujours en parlant de la pleine lune³².

29. Cf. Blanc 2018: 372-376.

30. Cf. Blanc 2018, respectivement, pp. 509-513, 448-453 et 470.

31. διχόμενος ‘pleine lune’, *H. Hom.* 32, 11, Plutarque, *Vie de Flaminius*, 4, 7, etc.

32. Pindare, *Olympiques*, III, 35 ; Apollonios de Rhodes, I, 1231.

Les mots qu'on vient de citer, διχόμενος et διχόμενις, ne peuvent pas être restitués dans le vers 1156 de la pièce d'Euripide, mais ils nous font approcher de la solution. Il faut un mot qui indique pour un Grec ce trait caractéristique de la pleine lune qui est de diviser le mois. Il faut aussi, rappelons-le, que ce mot présente un schéma brève - longue - longue et qu'il puisse régir le génitif μηνός. Ce mot existe bel et bien. Il s'agit de διχαστήρ ou διχαστής, nom d'agent correspondant au verbe διχάζω 'diviser en deux'. Ce nom d'agent signifie 'qui a la fonction de diviser' et avec son régime μηνός, il signifie 'diviseur du mois en deux parties égales', ce qui est une définition parfaite de la pleine lune.

La démonstration du bien fondé de cette restitution en lieu et place de l'impossible †διχίρης peut être établie en peu de mots :

(a) Le mot διχαστήρ a réellement existé. Il est connu dans le sens technique de 'dents qui divisent' et il a donc désigné les incisives. Pollux (*Onomasticon*, 2, 91) a en effet conservé l'expression διχαστήρες ὀδόντες. Rien ne s'oppose à ce que le mot διχαστήρ ait existé avec le sens neutre de 'diviseur' à l'époque d'Euripide. Le mot διχαστής (génitif διχαστοῦ) a existé lui aussi. Il est attesté dans l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote (1132a 32) dans la définition de la fonction du juge (δικαστής), fonction qui consiste, selon le Stagirite, à faire un partage égal³³.

(b) διχαστήρ est un nom d'agent formé sur le verbe διχάζω de façon tout à fait régulière. On peut en effet comparer ἀναγκαστήρ 'qui contraint' (*IG XII 7*, 447, Amorgos), ἀτιμαστήρ 'qui déshonore' (Eschyle), βιαστήρ 'qui fait violence' (probable chez Gorgias, *Éloge d'Hélène*, 12), δικαστήρ 'juge' (Iocrien, pamphylien)³⁴, κολαστήρ 'celui qui châtie' (Arr. fr. 144 J)³⁵, τερμαστήρες 'commissaires au bornage' (Épidaure) et φραστήρ 'guide, conseiller' (Xénophon, Plutarque), qui dérivent, respectivement, d'ἀναγκάζω 'contraindre, forcer', ἀτιμάζω 'déshonorer, mépriser', βιάζω 'faire violence à', δικάζω 'rendre la justice, juger', κολάζω 'corriger, châtier', τερμάζω 'délimiter, borner' et φράζω 'faire comprendre'.

(c) Le verbe διχάζω signifie 'diviser en deux'. Il est attesté dès Platon (*Le Politique*, 264d, ms. B et T)³⁶. Vu le système *verbe en -ζω* → *nom d'agent en -τήρ* (ou en -τής), on voit qu'un dérivé διχαστήρ ou διχαστής signifiant 'dont la fonction est de diviser en deux' est parfaitement attendu dès l'époque classique et donc dès Euripide.

Il faut ajouter que ce Tragique a volontiers employé des noms à suffixe -τήρ (ou -τής) comme épithète, et il les a souvent accompagnés d'un complément au génitif.

33. Τὸ δ' ἴσον μέσον ἐστὶ τῆς μείζονος καὶ ἐλάττωνος κατὰ τὴν ἀριθμητικὴν ἀναλογίαν. Διὰ τοῦτο καὶ ὀνομάζεται δίκαιον, ὅτι διχα ἐστίν, ὥσπερ ἂν εἶ τις εἴποι δίχαιον, καὶ ὁ δικαστής διχαστής, « Ce qui est égal est intermédiaire entre le plus et le moins, selon la proportion arithmétique. Aussi le grec se sert-il du mot *dikaion*, parce que le partage est fait en deux parties égales *dikha* ; c'est comme si l'on disait: partagé en deux: *dikhaion*, et le mot juge: *dikastês* est synonyme de *dikhastês* (qui partage en deux) », Arist., *EN* 1132a 29-32 (texte de l'édition Bywater 1894: 97 ; traduction Voilquin 1965: 131-132).

34. Forme ancienne, supposée pour l'ionien-attique par le dérivé δικαστήριον.

35. Forme de structure plus récente en attique: κολαστής (Trag., Pl., etc.).

36. D'autres attestations, plus tardives, sont signalées par LSJ.

On trouve ainsi δόμον ἢ χθόνα σωτήρα κακῶν ‘une demeure ou une terre qui sauve du malheur’ (*Médée*, v. 360), τὸν πεντήκοντ’ ἀροτήρα τέκνων | Πρίαμον ‘Priam, celui qui a semé cinquante enfants’ (*Les Troyennes*, vv. 135-136), ταῦρον προηγητήρα συμφορᾶς ‘le taureau qui guide au malheur’ (*Les Bacchantes*, v. 1159), ἡμᾶς ... κομιστήρας κόρης ‘nous qui sommes chargés de conduire la jeune fille’ (*Hécube*, v. 222), et, avec des noms d’agent féminins en -τειρα, Νύξ | ὑποδότεια τῶν πολυπόνων βροτῶν ‘Nuit, toi qui donnes le sommeil aux mortels accablés de peines’ (*Oreste*, vv. 174-175), Γαῖαν πάντων γενέτειραν ‘Terre créatrice de toute chose’ (*Antiope*, fr. 6, 1).

L’expression employée par Euripide aux vers 1155-1156 de la tragédie *Ion* est bâtie sur le même modèle : κύκλος ... πανσέληνος est complété par μηνὸς διχαστήρ. Les seules différences sont d’abord que dans ce texte le support de l’épithète n’est pas un nom employé seul, mais un nom (κύκλος) pourvu d’une épithète (πανσέληνος), et ensuite que le complément au génitif suit dans la majorité des exemples le nom en -τήρ tandis qu’ici il le précède (μηνὸς διχαστήρ). Mais le dernier exemple cité (Γαῖαν πάντων γενέτειραν) montre que le génitif peut précéder le nom d’agent. La conjecture μηνὸς διχαστήρ (ou διχαστής) est donc parfaitement possible du triple point de vue morphologique, sémantique et syntaxique.

Il faut maintenant s’interroger sur la vraisemblance d’une corruption dans les manuscrits de la pièce *Ion*. Cette tragédie est livrée par deux manuscrits, le *Laurentianus* XXX, 2, du début du XIV^e s., et le *Palatinus* 287, qui est également du XIV^e s. Peut-être le *Palatinus* a-t-il été copié sur le *Laurentianus*³⁷. Quoiqu’il en soit, de l’avis des éditeurs de cette pièce, ce manuscrit présente un texte défectueux dans plusieurs passages. Nous avons relevé quelques exemples de leçons du manuscrit *Laurentianus* qui paraissent erronées : v. 15 οἶκον L, mais Brodeau et les éditeurs modernes veulent ὄγκον, v. 162 κύκλος L, mais les éditeurs veulent κύκνος, v. 189 καλλιφαρον L, mais à la suite de Brodeau les éditeurs choisissent καλλιβλέφαρον, v. 484 ἀλκὰν L : ἀγὰν Grégoire, αἰχμὰν Wilamowitz, v. 500 ὕμων L, σύμφρων’ Wilamowitz (Grégoire indique † ὕμων †), v. 638 γόοισιν L., mais à la suite de Musgrave les éditeurs conjecturent λόγοισιν, etc. Ces leçons, qui paraissent amendables, incitent à croire que διχήρης aussi mérite d’être amendé.

Si l’on accepte l’idée que μηνὸς διχαστήρ (ou διχαστής) a été transformé en μηνὸς διχήρης, il faut s’interroger sur le mécanisme de la corruption. D’abord, il importe de préciser que διχαστήρ et διχαστής ne sont pas des mots courants de la langue attique. Le premier s’est spécialisé et désignait, on l’a vu, les dents incisives (Pollux, 2, 91) ; le second est un hapax aristotélicien qui intervient, on l’a vu aussi, dans l’explication de δικαστής (Arist., *EN* 1132a 32). La présence de l’un d’eux dans une tragédie a donc pu surprendre un lecteur-éditeur qui aura tenté une conjecture pour le remplacer. Il ne saurait être question, à ce niveau de la recherche, de prétendre à une conclusion ferme et de comprendre vraiment le mécanisme de cette corruption, mais on peut tout de même se demander si la mode des composés en ὀήρης n’a pas été pour quelque chose

37. L. Parmentier et H. Grégoire, *Euripide*, tome III, CUF, p. 1.

dans la création de ce διχῆρης. Nous parlons de mode des composés en ὅηρης car Euripide se plaît à employer ce genre de formes composées, comme en témoigne, dans le contexte large de notre forme, ἀμφήρεις ... | σκηνάς vv. 1128-1129, ξιφήρης Ἰωρίων v. 1153, χρυσήρει πόλῳ v. 1154 (cf. texte d'Ion cité ci-dessus, p. 31). On peut donc penser que, par mimétisme, διχαστήρ ou διχαστής est devenu διχῆρης³⁸.

On doit bien entendu se demander si διχῆρης pourrait être une forme authentiquement euripidéenne formée par substitution de suffixe, c'est-à-dire par retrait de -αστήρ ou -αστής et suffixation de ὅηρης. La réponse est franchement négative. C'est impossible car les créations nouvelles se font d'après des modèles productifs et elles doivent respecter la morphologie et la sémantique. Or un adjectif en ὅηρης ne peut absolument pas avoir la valeur d'un nom d'agent. Il s'avère donc que †διχῆρης est bien une forme fantôme et la conjecture διχαστήρ ou διχαστής a de très grandes chances d'être juste.

Le lexique grec est certes bien connu, mais les trouvailles archéologiques et papyrologiques ne cessent de livrer des mots nouveaux. Avec διχαστήρ, on a simplement une modification de la date de première attestation et un sens non technique, donc rien que de très quelconque. Aussi hardie soit-elle, la conjecture μῆνός διχαστήρ pour le vers 1156 de l'*Ion* d'Euripide n'a, en fin de compte, rien qui puisse surprendre ou inquiéter. La morphologie, c'est-à-dire l'ensemble des mécanismes de formation des mots en diachronie et en synchronie, comporte des règles d'une précision extrême, que l'on peut dégager petit à petit par des études de détail. Il faut en accepter les enseignements.

4. Conclusion

L'idée que nous avons voulu défendre dans cet article est que lorsqu'on s'occupe d'étymologie, on se contente souvent d'une définition vague parce que l'on ne prend pas toujours le temps d'examiner le sens réel que prennent les mots dans les différents contextes où ils sont employés. C'est pourtant la prise en compte des différentes nuances de sens d'un même mot, dans différents contextes, qui permet d'en préciser le sens fondamental³⁹, de voir ses inflexions récentes et de déterminer, en remontant dans la direction inverse, le sens étymologique.

La première étude (χρεῶν ou χρεῶν?), donnée ici en résumé, peut paraître au lecteur relever de la philologie et de l'établissement des textes plus que de l'étymologie proprement dite, mais on l'a présentée ici parce qu'elle a des implications étymologiques qu'il convient de signaler maintenant. Le substantif ionien-attique τὸ

38. Comme l'a souligné Laura Biondi lors de la discussion qui a suivi la communication présentée au Sodalizio Glottologico.

39. Cf. Benveniste (1966 : 290) : « [...] le sens d'une forme linguistique se définit par la totalité de ses emplois, par leur distribution et par les types de liaisons qui en résultent ».

χρέος/τὸ χρέως indique l'argent dû à un créancier, la 'dette', de façon constante, et c'est à l'époque classique, en ionien et en attique, son seul sens. Le composé ἀξιοχρηγής et ses variantes flexionnelles ἀξιοχρεως et ἀξιοχρεος sont des épithètes courantes de garants, qu'on souhaite 'solvable', c'est-à-dire capables de payer les dettes en cas de défaillance de celui avec qui on compte faire affaire. Le mot du *Serment hippocratique* pourrait mener certains linguistes peu attentifs à la réalité des faits à croire que le sens du substantif χρέος (att. χρέως, crétois χρηος) était vague ('chose qu'on utilise', d'où 'objet' ou 'subsides, argent'). En fait, comme le *Serment* peut contenir χρεών (de χρή), plutôt que χρεῶν (de χρέος), le sens de 'subsides' disparaît. Comme, de plus, le sens de χρηος à Gortyne est non pas simplement 'objet', mais 'objet que l'on doit, objet que l'on emploie indûment', il apparaît que le sens de χρέος n'est jamais neutre : il s'agit toujours de quelque chose que l'on doit. Il convient de se le rappeler si l'on veut parler sainement du composé ἀξιοχρηγής (°χρεως, °χρεος) et si l'on veut rechercher l'étymologie du composé homérique ζαχρηγής, qui appartient à un champ sémantique tout autre!⁴⁰

La seconde étude (εἰλωτες) a illustré la nécessité du choix d'une démarche linguistique appropriée à l'objet étudié : pour élucider la structure d'une forme archaïque, on doit nécessairement faire appel à des processus archaïques. Comme un faisceau de vraisemblances indique que les hilotes peuvent avoir un nom qui signifie 'pris à la guerre', le linguiste doit étudier cette possibilité et doit chercher dans la direction du verbe qui veut dire 'être pris à la guerre', ἀλίσκομαι, mais il doit recourir aux procédés morphologiques archaïques, en l'occurrence à la formation du parfait archaïque, qui permet de reconstruire un vieux participe *φεβλωρός-. Le linguiste est obligé d'admettre un postulat – admettre qu' εἰλωτες a signifié 'prisonniers de guerre' –; si l'explication morphologique fondée sur ce sens respecte les règles connues de la formation des mots, le sens trouve confirmation et l'étymologie peut et doit être acceptée. C'est, à mon avis, le cas pour εἰλωτες.

Les réflexions faites sur χρεῶν/χρεών et sur εἰλωτες étaient destinées à montrer que les méthodes actuelles de la science étymologique permettent de résoudre des cas énigmatiques, mais le principal de cet article a été la recherche menée sur la forme διχήρης dans l'*Ion* d'Euripide. Ce mot a paru digne de retenir l'attention parce que, précisément, il n'a jamais éveillé le moindre soupçon. Transmis par deux manuscrits qui se réduisent à un seul si on admet que l'un est une copie de l'autre, ignoré des lexicographes et des scholiastes, ce mot n'a choqué aucun des grands philologues de la Renaissance ou de l'époque moderne et contemporaine. La raison en est sans doute que les composés en °ήρης ont au moins, comme on l'a vu, trois origines et qu'il y a eu, de plus, nombre d'adjectifs en -ηρος qui ont adopté secondairement la flexion sigmatique et sont donc devenus eux aussi des adjectifs en -ήρης⁴¹. Qu'il ait existé un hapax euripidéen de forme διχήρης n'a, dans ces conditions, été jugé étrange par

40. Cf. Blanc 2018: 544-546. – L'étymologie proposée par Le Feuvre (2017) n'entraîne pas l'adhésion.

41. Cf. Chantraine, *DELG*, s.u. °ήρης, et Blanc 2018: 509.

personne et, comme le sens ‘qui divise’ est assuré par le contexte, nul ne s’est avisé du caractère unique de la complémentation par le génitif μὴνός. Il a fallu des études approfondies sur les adjectifs sigmatiques, leurs origines, leurs structures morphologiques, leur rection, etc., pour que le caractère exceptionnel du vers 1156 d’*Ion* apparaisse et que la conclusion implacable se dégage, à savoir l’impossibilité absolue d’un adjectif sigmatique en ὄρηρς régissant un génitif et ayant, de plus, un sens actif. La recherche étymologique, qui conduit d’ordinaire à expliquer les formes existantes en révélant des relations avec d’autres mots du lexique, amène dans le cas présent à refuser un mot (†διχῆρης) et à restituer à sa place un autre terme, de structure ordinaire puisqu’il s’agit d’un dérivé en -τηρ ou en -της, c’est-à-dire d’un nom d’agent appartenant à une formation suffixale très développée. Pour l’amateur d’étymologies nouvelles, la recherche n’aboutit donc pas ici à quoi que ce soit d’exceptionnel, mais l’étude linguistique permet, selon toute vraisemblance, de retrouver un mot employé par le grand auteur tragique Euripide en l’an 418 avant notre ère, ou peu après. Il est rare que la linguistique concoure aussi efficacement à l’établissement d’un texte. C’est pourquoi cet hapax nous a paru mériter un traitement aussi détaillé.

Bibliographie

1. Éditions d’Euripide consultées et études sur Euripide⁴²

- Carmeli, M. 1753, *Εὐριπίδου Ἴων / Gione di Euripide*, Padoue (p. 154).
 Zimmermann, E. 1808, *Euripidis Dramata*, III, Francfort-sur-le-Main (p. 151).
 Matthiae, A. 1815, *Euripidis Tragoediae et fragmenta*, III, Leipzig (p. 261).
 Duncan, A. et J. 1821, *Euripidis Omnia Opera*, VII, Glasgow (p. 134).
 Hermann, G. 1827, *Euripidis Ion*, Leipzig (p. 118 [vers 1171]).
 Hülsemann, F. 1831, *Euripidis Ion*, Leipzig, 1831 (p.141 et 256).
 Dindorf, G. 1833, 1840, *Euripidis Tragoediae superstites*, Oxford, III (p. 737) et IV (p. 950).
 Badham, Ch. 1867, *Euripidis Ion*, Londres et Édimbourg (p. 48 et 97).
 van Herwerden, H. 1875, *Εὐριπίδου Ἴων*, Trèves (p. 49 et 214).
 Allen, J. T., Italie, G. 1954, *A Concordance to Euripides*, Cambridge (p. 161).
 Biehl, W. 1979, *Euripides Ion*, Leipzig, Teubner (p. 45).
 Diggle, J. 1981, *Studies on the Text of Euripides*, Oxford, Clarendon.
 Lee, K.H. 1997, *Euripides Ion*, Warminster, Aris & Phillips (p. 284).
 Kovacs, D. 1999, *Euripides*, IV. *Trojan Women, Iphigenia..., Ion*, Collection Loeb (p. 456).
 Pellegrino, M. 2004, *Euripide Ione*, Bari, Palomar (p. 146).
 Mirto, M.S. 2009, *Euripide, Ione*, Milan, RCS Libri (p. 182).

42. Classées par ordre chronologique.

Martin, G. 2018, *Euripides Ion, Edition and Commentary*, Berlin, de Gruyter (p. 94 et 437).
(Voir aussi Berguin et Duclos, Delcourt-Curvers et Grégoire ci-dessous)

2. Autres références bibliographiques

- Bailly, A. 1963, *Dictionnaire grec-français*, 26^e édition, Paris, Hachette.
- Beekes, R. 2010, *Etymological Dictionary of Greek*, Leiden-Boston, Brill.
- Benveniste, É. 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- Berguin, H., Duclos, G. 1966, *Euripide, Théâtre complet*, Paris, Garnier.
- Blanc, A. 2017 [2019], *Sur la forme ΧΡΕΩΝ dans le Serment d'Hippocrate*, «Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes» 91, 2 : 43-53.
- 2018, *Les adjectifs sigmatiques en grec ancien : un cas de métamorphisme dérivationnel* (IBS 160), Innsbruck, Institut für Sprachen und Literaturen der Universität Innsbruck.
- 2020, *L'étymologie du nom des hilotes (grec Εἰλωτες)*, in C. Le Feuvre, D. Petit (ed.), *Όνομάτων Ἱστορία, Mélanges offerts à Charles de Lamberterie*, Louvain, Peeters: 197-217.
- Buck, C. D., Petersen, W. 1945, *A Reverse Index of Greek Nouns and Adjectives*, Chicago, Chicago University Press.
- Bywater, L. 1894, *Aristotelis Ethica Nicomachea*, Oxford, Clarendon.
- Chantraine, P. 1968-1980, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque (DELG)*, Paris, Klincksieck. Nouvelle édition, avec un supplément, 2009.
- Delcourt-Curvers, M. 1962, *Euripide* (Collection de la Pléiade), Paris, Gallimard.
- Ducat, J. 1990, *Les Hilotes* (*Bulletin de Correspondance Hellénique, Supplément XX*), École Française d'Athènes.
- Frisk, Hj. 1960-1972, *Griechisches etymologisches Wörterbuch* (I-III), Heidelberg, Winter.
- Garnier, R. 2019, *Sur le grec χρή 'falloir'*, «Bulletin de la Société de Linguistique de Paris» 114, 1: 321-340.
- Genevrois, G. 2017, *Le vocabulaire institutionnel crétois d'après les inscriptions* (vii^e-ii^e s. av. J.-C.), Genève, Droz.
- Grégoire, H. 1923, *Euripide, Ion*, dans *Euripide, Tragédies*, tome III, Paris, Les Belles Lettres.
- Hardarson, J. A. 1993, *Studien zum urindogermanischen Wurzelaorist* (IBS 174), Innsbruck, Institut für Sprachen und Literaturen der Universität Innsbruck.
- Hippocrate, *Le Serment, les Serments chrétiens, la Loi*. Texte établi et traduit par J. Jouanna, Paris, Les Belles-Lettres, 2018.
- Jouanna 2018: voir Hippocrate ci-dessus.
- Kühn J.-H., Fleischer U. 1989, *Index Hippocraticus*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.
- Kühner, R., Gerth, B. 1898, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*³, I-II, Hanovre et Leipzig (réimpression Max Hueber Verlag, München, 1963).

- Le Feuvre, C. 2017, *Epic ζαχρηής: a reexamination*, «Glotta» 93: 48-78.
- Lejeune, M. 1972, *Phonétique historique de mycénien et du grec ancien*, Paris, Klincksieck.
- LSJ 1968 : H.G. Liddell, R. Scott, H.S. Jones, *A Greek-English Lexicon*, with a Supplement, Oxford, Clarendon.
- Normier, R. 1978 [1979], *Griechische βιῶναι und ἀλῶναι: 'Überleben' und 'Unterlegen' bei Homer*, «Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung» 92: 132-134.
- Solmsen, F. 1901, *Untersuchungen zur griechischen Laut- und Verslehre*, Strasbourg, Trübner.
- Vendryes, J. 1904, *Traité d'accentuation grecque*, Paris, Klincksieck.
- Voilquin, J. 1965, *Aristote, Éthique de Nicomaque*, Paris, Garnier.